



Déclaration du SNUipp-FSU.28
CTSD du 4 février 13

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

L'attribution de 30 moyens supplémentaires pour notre département, à la rentrée 2013, répond à une partie de nos besoins mais on est très loin du compte. D'autant que ces créations se font au détriment d'autres ministères où la Modernisation de l'Action Publique (qui succède à la RGPP) se traduit déjà par des suppressions.

Après un quinquennat marqué par des suppressions massives de postes dans notre département, la rentrée 2013 ne permettra pas le rattrapage attendu par tous pour l'école et la réussite de tous nos élèves. Par exemple, aucune création de poste de RASED n'est envisagée, pire même vous affichez encore une fermeture de poste E. Nous vous demandons au contraire de créer des postes pour couvrir les secteurs démunis et de reconstituer le vivier d'enseignants spécialisés options E et G (par des départs en formation) pour à terme redonner vie aux RASED. Que dire aussi des Unités d'Enseignements dans les IME qui ont servi d'alibi à la non fermeture de classes l'année dernière et qui se voient écartées aujourd'hui de toute restitution de postes.

Pour les écoles, les 30 créations ne compensent pas les suppressions des deux dernières rentrées, d'autant moins que les effectifs attendus sont encore à la hausse. Dans ces conditions, les priorités ministérielles, qui rencontrent notre accord, doivent être regardées dans un contexte global. Dans notre département, où la progression des effectifs d'élèves est significative, ces créations ne permettront pas une réelle amélioration de l'offre et des conditions d'enseignement actuelles : aucun abaissement des seuils, alors que la baisse des effectifs par classe est la priorité de nos collègues et des parents.

Le SNUipp-FSU porte dans ses gènes le « plus de maîtres que de classes » et notre département a su le décliner par le passé. Avec l'implantation de seulement 6,5 nouveaux postes pour la rentrée 2013 on est loin, trop loin des 18 postes de 2011, des 23 postes de 2010. Ce dispositif ne pourrait se destiner uniquement aux « écoles les plus fragiles ».

Pour le SNUipp-FSU le « Plus de maîtres que de classes » permet de sortir de l'exercice trop solitaire un maître/une classe en mettant en place d'autres fonctionnements dans l'école pour répondre aux besoins des élèves. Elle doit aussi permettre de libérer plus de temps pour le travail en équipe notamment dans le cadre d'une diminution du temps d'enseignement sans réduction du temps d'apprentissage pour les élèves. Le temps pour l'équipe ne peut avoir du sens que dans des démarches pédagogiques qui dépassent la structure de classe.

La scolarisation des moins de trois ans reste une question très sensible, marquée par un recul considérable ces dernières années. Plus de 1000 d'entre eux étaient scolarisés dans les écoles d'Eure-et-Loir en 2000 contre moins de 150 aujourd'hui. Cette scolarisation est un véritable enjeu de réussite scolaire et de développement des enfants, notamment dans les milieux les plus défavorisés. Le SNUipp-FSU se



prononce pour une obligation faite à l'Etat de donner les moyens de scolariser les enfants dès 2 ans. Ce droit doit être garanti sur tout le territoire et dans les conditions revendiquées par le SNUipp-FSU en terme d'effectifs, d'encadrement, de conditions matérielles d'accueil. Avec 3 postes dédiés à cette priorité, l'effort est plus que timide...

Le remplacement est depuis des années, un des points noirs de l'Eure-et-Loir, le manque de création de postes en est une cause principale. En réorganisant la carte d'implantation des TR, que nous réclamions depuis de nombreuses années pour éviter le phénomène massif de cette année, vous voulez optimiser le remplacement « par le rayonnement plus harmonieux de l'ensemble des TR ». Nous pensons cependant que la gestion par les circonscriptions a une pertinence qualitative liée à une connaissance experte de la circonscription. Centraliser cette gestion entrainera, à nos yeux, une perte de cette expertise qualitative, elle risquera même d'entraîner, en raison de la chaîne de communication, des délais d'interventions « tardifs ».

Nous ne pouvons que déplorer qu'une fois de plus la question de la direction et du fonctionnement de l'école soit une nouvelle cantonnée à une poignée de décharges restant « exceptionnelles ». Pour le SNUipp-FSU, la question de la direction et du fonctionnement de l'école est loin d'être réglée.

Nous demandons des améliorations significatives :

- temps supplémentaire de décharge quelle que soit la taille de l'école (direction, travail d'équipe),
- aide pérenne à la direction et au fonctionnement de l'école par la création d'emplois statutaires,
- remise à plat des missions et responsabilités,
- reconnaissance financière.

Dans le cadre de la préparation de la rentrée 2013, la question des Rythmes Scolaires devient problématique. Depuis des semaines, Le SNUipp-FSU n'a cessé d'attirer l'attention du Ministre sur les multiples difficultés que pose la réforme des rythmes scolaires telle qu'elle a été engagée. A l'épreuve des travaux pratiques, c'est la grande déception et l'irritation.

Nous ne revendiquons pas un statu quo ou un retour en arrière... Bien au contraire !

Nous voulons une réforme réussie pour tous les enfants sur tout le territoire. Nous demandons également une réforme qui prenne en compte les conditions de vie personnelle et professionnelle des enseignants.

Pas sans les enseignants

Un peu partout en France, et l'Eure-et-Loir ne fera pas exception, des mairies commencent à présenter des projets rigides d'organisation du temps scolaire. Horaires des écoles, durée de la pause méridienne, organisation de la sieste en maternelle, utilisation des locaux scolaires sur le temps péri-éducatif, organisation des activités périscolaires et des activités pédagogiques complémentaires, tout cela ne peut pas être le fruit d'une décision unilatérale écartant les enseignants.

Où est l'intérêt de l'enfant pourtant vanté à coup de déclarations fracassantes ?



Pas d'obligation d'activités périscolaire pour tous, gratuité facultative, allongement de la pause méridienne sans garantie d'activités calmes et éducatives, ... Alors ? De la garderie, de la cour de récréation, la maison pour les enfants qui bouderont les activités.

Où est la prise en considération des conditions de vie personnelle et professionnelle des enseignants ? Des salles de classes réquisitionnées pour les activités du midi, des animations pédagogiques le mercredi après-midi, ... Et la revalorisation des PE demandée par le SNUipp ? Qu'en est-il des programmes, des effectifs, de la formation, ... ?

Le SNUipp-FSU estime qu'il faut reporter la réforme à 2014. Le décret d'aménagement du temps scolaire doit être totalement réécrit, les conseils d'école consultés pour toute modification du temps scolaire. Il faut se donner le temps de penser une vraie réforme et de construire les conditions de sa réussite dans les écoles en s'appuyant sur les enseignants.

C'est sur cette plateforme, que le SNUipp-FSU appelle les enseignants à la grève le 12 février.

Nous sommes attachés à une transformation de l'école au service de la réussite des élèves. Pas de statu quo ! Nous voulons faire bouger l'école, dans le bon sens et avec les enseignants.

Transformer l'école, OUI !

Mais pas sans Nous !